



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND

ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY

Règlement relatif aux barèmes des frais et amendes Hockey outdoor 2025-2026

1. Inscriptions d'équipes

1.1.	Belgian League – division honneur et division I	360€
1.2.	Belgian League – division II	268€
1.3.	Belgian League – division III et IV	175€
1.4.	Open League	175€
1.5.	Autres divisions	124€
1.6.	U14 – U16 – U19	41€/tour
1.7.	U10 à U12 – 2 ^{ème} tour	31€
1.8.	Coupe	52€

2. Arbitrage

2.1.	Indemnité de formation arbitres nationaux	300€/saison (durant maximum 3 saisons) si l'arbitre est disponible 50% de la saison
2.2.	Prestation arbitrale manquante % quotas	75€ / prestation
2.3.	Fraude identité arbitre ou absence nom d'arbitre sur la feuille de match	25€
2.4.	Arbitre non qualifié	15€
2.5.	E-learning : coût inscription / prolongation inscription / chance supplémentaire examen	6€ / 1,5€ / 6€
2.6.	Frais d'arbitrage Jeunes U14, U16, division I dames	40€



	Belgian League et division honneur messieurs Open League	
2.7.	Frais d'arbitrage Jeunes U19, division II messieurs Belgian League	48€
2.8.	Frais d'arbitrage division I messieurs Belgian League	56€
2.9.	Frais d'arbitrage division honneur dames Belgian League	64€
2.10.	Frais d'arbitrage division honneur messieurs Belgian League	72€
2.11.	Match Official	40€
2.12.	Coaching des arbitres	40€
2.13.	Rapport de coaching envoyé et validé par l'ARBH dans les 5 jours suivants les rencontres Jeunes, division I dames Belgian League, division II messieurs Belgian League, division honneur messieurs Open League	8€
2.14.	Rapport de coaching envoyé et validé par l'ARBH dans les 5 jours suivants les rencontres division I messieurs Belgian League	16€
2.15.	Rapport de coaching envoyé et validé par l'ARBH dans les 5 jours suivants les rencontres division honneur Belgian League	24€



2.16. Défraiement KM arbitres, coaches d'arbitre et MO	Selon le barème légal
--	-----------------------

3. Rencontres et rapports officiels

3.1. Validation rapport officiel hors délai	10€
3.2. Feuille de match incorrecte	25€
3.3. Anomalie équipements	5€/anomalie
3.4. Publicité interdite maillot	125€/journée de compétition
3.5. Absence ball kids / Anomalie ball kids	50€ / 25€
3.6. Feuille de match papier à encoder par secrétariat ARBH	25€
3.7. Non-participation à la procédure de contrôle des pièces d'identification	100€
3.8. Adaptation du score	10€ (pour le club visité)
3.9. Anomalie délégué au terrain (changement en cours de rencontre, pas d'accueil...)	50€
3.10. Absence délégué au terrain	250€
3.11. Belgian League: pas le diplôme requis par l'article du 7 du RS pour le coach (ou équivalent)	50€/match
3.12. U14-U19 – pas le diplôme requis par l'article du 7 du RS pour le coach	12€/match



4. Forfaits

4.1.	Forfait à temps (plus de 24h avant la rencontre)	100€
4.2.	Forfait tardif (entre 4h et 24h avant la rencontre)	170€
4.3.	Forfait absence d'équipe	200€
4.4.	Forfait règlement	200€
4.5.	Forfait qualification	125€
4.6.	Forfaits répétitifs	Le double des amendes déjà imposées pour chaque forfait
4.7.	Forfait général avant le début de saison	250€
4.8.	Forfait général après le début de saison	375€

5. Qualifications

5.1.	Anomalies qualification	125€
5.2.	Noyaux incomplets	75€/équipe
5.3.	Introduction demande d'autorisation Joueurs hors Espace économique européen pour participer aux championnats de Belgian League	250€
5.4.	Prolongation d'une demande d'autorisation Joueurs hors Espace économique européen pour participer aux championnats de Belgian League au cours d'une même saison	100€



5.5. e-learning Joueurs à partir d'U13 (infraction article 19 RS)	1 ^{ère} infraction : avertissement 2 ^{ème} infraction pour le même joueur : 25€ 3 ^{ème} infraction pour le même joueur : 50€ 4 ^{ème} infraction pour le même joueur : forfait qualification
5.6. Jeune jouant sans dérogation montante (article 18.8.)	1 ^{ère} infraction : 50€ 2 ^{ème} infraction pour le même joueur : forfait qualification

6. Licence

6.1. Introduction d'un dossier de licence	1.000€
---	--------

7. Sanctions des comités

7.1. Comité contrôle	A l'appréciation du comité
7.2. Comité d'appel	A l'appréciation du comité

8. Divers

8.1. Adresse manquante de membre	5€
8.2. Photo membre manquante ou non identifiable dans l'Application	5€